



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Report de la réforme à l'éducation des adultes : une mauvaise solution selon la FAE

Montréal le 9 avril 2009 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) prend acte de l'annonce faite aujourd'hui par la ministre de l'Éducation quant au report de l'implantation obligatoire du nouveau curriculum pour la formation générale des adultes. Une solution que la FAE estime toutefois inadéquate.

En effet, dans une lettre adressée à la ministre de l'Éducation, le 12 mars dernier, la FAE soulignait que les dérives et les dérapages vécus au secteur de la formation générale des jeunes par la mise en place de la réforme étaient nombreux. La FAE se disait alors convaincue que ceux-ci pouvaient se reproduire au secteur de l'éducation des adultes.

Il faut bien noter que la formation actuellement offerte à l'éducation des adultes permet aux élèves de bénéficier d'un enseignement de qualité, et ce, malgré des réalités et des conditions particulières notamment, l'absence de services s'adressant aux élèves présentant des troubles d'apprentissage ou d'adaptation et l'inexistence du ratio maître-élèves. Les programmes actuels ont été éprouvés et sont adéquats. Tout comme pour la formation générale des jeunes, la réforme de l'éducation des adultes n'est pas adaptée à la réalité du secteur.

La FAE maintient donc son constat quant à l'échec éventuel d'une telle réforme, si l'orientation principale choisie par la ministre de l'Éducation est maintenue, peu importe la date d'application de la réforme. Pour Pierre St-Germain, président la FAE, « il est évident que, si la ministre reconnaît les difficultés inhérentes à une telle réforme, elle ne parvient toujours pas à en saisir toute l'ampleur et les conséquences négatives sur l'éducation aux adultes ».

Le président de la FAE souhaite par conséquent que la ministre de l'Éducation saisisse l'occasion offerte par ce report pour mieux analyser tous les problèmes réels et complexes soulevés par une telle réforme et qu'elle en tire la seule conclusion possible, soit l'abandon définitif de ce projet qui ne peut que nuire aux véritables intérêts de l'éducation des adultes.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Michel Léon Saint-Laurent, conseiller aux communications
514 666-7763, poste 287 - bureau